

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 1 AOÛT 2022

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28 mai 2020 visée en Préfecture le 03 juin 2020 ;
Vu l'article Article R 2122-3 du Code de la Commande Publique concernant des prestations ne pouvant être exécutées que par un opérateur économique déterminé en raison de droits d'exclusivité ;
Vu l'attestation d'exclusivité fournie par l'entreprise CASD (38113 VEUREY-VOROIZE), pour la maintenance des logiciels VisiMAX™ ;

DECISION

Article 1

Il est conclu un marché sans publicité ni mise en concurrence pour le renouvellement de la maintenance des licences de stockage vidéo VisiMAX™ avec la société CASD (38113 VEUREY-VOROIZE).

Article 2

Le présent marché est conclu à partir du 01/09/2022, date d'expiration du précédent contrat. La durée du marché est de 1 an, renouvelable par tacite reconduction, pour une durée maximale de 4 ans.

Article 3

Le forfait annuel de maintenance est fixé à 4 840 € HT. La dépense sera imputée sur le budget général de la Ville 2022.

Article 4

Monsieur le Directeur Général des Services Techniques et Madame la Directrice des Systèmes d'Information sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 1 AOÛT 2022

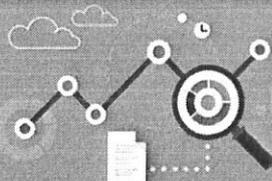
Le Maire



Roger DIDIER



Transmis en Préfecture le :
Publié ou notifié le :



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Actes individuels
Numéro de l'acte :	D2022_08_300
Date de la décision :	2022-08-01 00:00:00+02
Objet :	MAPA - Décision renouvellement maintenance licences stockage vidéo - CASD
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20220801-D2022_08_300-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
005-210500617-20220801-D2022_08_300-AI-1-1_0.xml	text/xml	902
Nom original :		
D_11271.pdf	application/pdf	54101
Nom métier :		
99_AI-005-210500617-20220801-D2022_08_300-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	54101

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 septembre 2022 à 16h22min59s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 septembre 2022 à 16h23min00s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 septembre 2022 à 16h23min04s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 septembre 2022 à 16h23min11s	Reçu par le MI le 2022-09-19